

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 32

N°215

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 NOVEMBRE 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 20 novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 14 novembre 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, KADDOURI Nourredine, ZORGANI Mourad, SANON Guillaume, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :KARROUMI Sofienne ,TLILI Mohamed Fathi ,KAMALA Kilani ,AISSAOUI Djamilia .

Représentés par :

Madame Danielle MARINO
Monsieur Lionel DONNET
Madame Alice FAGARD
Madame Hana RABAH
Monsieur Rachid ZAIRI
Madame Nadia LENOURY

Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Eric PLEE
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Roland CECCOTTI-RICCI

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des Ressources Humaines/Service Développement des Compétences

OBJET : Personnel communal : évolution du tableau des effectifs de la collectivité

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le budget communal ;

Vu le tableau des effectifs de la collectivité ;

Vu l'avis du comité technique du 7 octobre 2019 ;

Considérant la nécessité de prendre en compte les modifications d'organisation et les besoins des services, les mouvements de personnel ;

Considérant qu'il est nécessaire d'actualiser le tableau des effectifs ;

Adoption à l'unanimité par 37 pour , 1 s'est abstenu(Evelyne YONNET)

DELIBERE :

DECIDE la modification du tableau des effectifs pour prendre en compte la création des emplois permanents à temps complet suivants :

- 1 ETP correspondant au grade des ingénieurs territoriaux
- 1 ETP correspondant au grade des animateurs territoriaux
- 2 ETP correspondant au grade des adjoints administratifs territoriaux

DECIDE la modification du tableau des effectifs pour prendre en compte la suppression d'un emploi permanent à temps complet suivant :

- 1 ETP correspondant au grade des adjoints administratifs territoriaux

DECIDE d'approuver l'évolution du tableau des effectifs comme suit :

Catégorie	Cadre d'emploi	Effectifs permanents au TEB	Création d'emploi	Suppression d'emploi
Emplois fonctionnels				
	DGS	1		
	DGA	4		
Filière administrative				
C	Adjoints administratifs territoriaux	269	2	1
B	Rédacteurs territoriaux	100		
A	Administrateurs territoriaux	3		
A	Attachés territoriaux	127		
Filière animation				
C	Adjoints d'animation territoriaux	112		
B	Animateurs territoriaux	20	1	
Filière technique				
C	Adjoints technique territoriaux	456,5		
C	Agents de maîtrise territoriaux	27		
B	Techniciens territoriaux	45		
A	Ingénieurs en chef territoriaux	7		
A	Ingénieurs territoriaux	12	1	
Filière médico-sociale				
C	Auxiliaires de puériculture territoriaux	58		
C	Auxiliaires de soins territoriaux	33		
A	Educateurs territoriaux de jeunes enfants	16		
B	Techniciens paramédicaux territoriaux	6		
A	Cadres territoriaux de santé paramédicaux	2		
A	Infirmiers en soins généraux territoriaux	24,5		
A	Médecins territoriaux	4		
A	Psychologues territoriaux	11,5		
A	Puéricultrices territoriales	9		
Filière culturelle				
B	Assistant conservation patrimoine et bibliothèque territorial	1		
A	Bibliothécaires territoriaux	2		
A	Attachés conservation du patrimoine territoriaux	2		

Filière sportive				
B	Educateurs territoriaux des APS	27,5		
A	Conseiller des APS territorial	1		
Filière sociale				
C	Agents sociaux territoriaux	43		
C	ATSEM territoriaux	156		
A	Assistants socio-éducatifs territoriaux	50		
A	Conseillers socio éducatifs territoriaux	2		
Filière police				
C	Agents de police territoriaux	23		
B	Chef de service Police municipale	1		
Sans filière				
	Sans cadre d'emploi (<i>médecins-dentistes, assistantes maternelles, collaborateurs de cabinet</i>)	57		
	Sans catégorie (<i>surveillant-e-s point école</i>)	34		
	Total effectif au 26/09/2019	1746,5		
	Nouvel effectif au 20/11/2019	1749,5		

AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce dossier.

AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à recruter des agents contractuels sur ces emplois faute de candidatures de fonctionnaires.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de ces agents seront inscrits au chapitre 012 du budget de l'exercice en cours.

Reçu en préfecture le : 22/11/19

Publié le : 22/11/19

Certifie exécutoire : 22/11/19

La Maire,

Mériem DERKAOUI



(Handwritten signature in blue ink)